



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMEROUN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TERMES DE RÉFÉRENCE

EVALUATION FINALE EXTERNE DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LES PROJETS INNOVANTS – PROJETS INNOVANTS DES SOCIETES CIVILES ET COALITIONS D'ACTEURS (FSPI/PISCCA)

1er Janvier 2021 - 31 décembre 2022

« Projet d'appui aux innovations de la jeunesse et de la société civile camerounaises en matière d'autonomisation de la femme, de défense des droits et de protection de l'environnement »

I- CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Cameroun dispose d'un outil d'appui aux organisations de la société civile : le Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants – Projets Innovants des Sociétés Civiles et Coalitions d'Acteurs (FSPI/PISCCA). L'évaluation porte sur ce FSPI/PISCCA intitulé « Projet d'appui aux innovations de la jeunesse et de la société civile camerounaises en matière d'autonomisation de la femme, de défense des droits et de protection de l'environnement » dont les activités, qui ont débuté en janvier 2021, sont en cours d'achèvement.

L'objectif principal du FSPI/PISCCA est **de soutenir des projets concrets de la société civile camerounaise** au moyen de deux appels à projets. De **façon transversale, le projet vise à favoriser le renforcement, la structuration et la professionnalisation des organisations issues de la société civile**, et à faire émerger de nouveaux acteurs crédibles dans le débat public.

1) Orientations thématiques et géographiques

- **Thématiques**

Au regard des problématiques de développement au Cameroun, des choix sectoriels des autres bailleurs et de nos priorités politiques, ce poste a fait le choix de privilégier **trois thématiques** :

- **Autonomisation des femmes**



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMEROUN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

En 2021, cette thématique a été privilégiée sous l'angle de « La promotion des droits des femmes et la lutte contre toute forme de violences sexistes et sexuelles », tandis qu'en 2022 l'axe « Participation citoyenne et politique des femmes » a été privilégié. Dans la continuité de la diplomatie féministe engagée depuis 2018 par la France, face à la persistance de fortes inégalités entre les femmes et les hommes au Cameroun et au dynamisme des OSC camerounaises en la matière, le SCAC a souhaité faire du genre une thématique à part entière du FSPI/PISCCA, venant s'ajouter à la nécessité de prendre en compte cette problématique de manière transversale sur l'ensemble des projets subventionnés.

➤ **Participation de la jeunesse à la vie démocratique locale et face aux crises**

Alors que le Cameroun est en proie à des crises dans de nombreuses régions et qu'une crispation se fait ressentir autour des questions de la gouvernance locale, le SCAC a décidé de subventionner des projets permettant d'accroître la cohésion sociale à travers la thématique de « La promotion de la paix dans les régions en crise (Nord-Ouest, Sud-Ouest, Extrême Nord) » en 2021. Les 5 projets sélectionnés cette année-là sur cette thématique via l'appel à projets du PISCCA n'ont cependant pas été subventionnés par ce programme, mais par le Centre de crise et de soutien. Ils ne feront donc pas l'objet d'une évaluation. En 2022, à la faveur d'élections inédites au niveau local en 2020 et de l'application de la loi sur la décentralisation, une attention particulière a été portée à l'accompagnement des projets innovants en matière de « Citoyenneté, jeunesse et démocratie locale », dont l'objectif est de renforcer la participation des jeunes citoyens à l'élaboration et au suivi des politiques publiques, notamment locales.

➤ **Protection de l'environnement et de la biodiversité**

Malgré un cadre réglementaire solide, le Cameroun, qui dispose de ressources naturelles exceptionnelles, est confronté à une accélération des comportements de prédation sur ses ressources. Dans ce contexte, une attention particulière a été portée aux projets visant à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier, ainsi que les projets visant à favoriser l'intégration des communautés autochtones et/ou périphériques des aires protégées. Plus précisément, la thématique retenue pour 2021 a été « La protection de la biodiversité et des forêts au sein des aires protégées », puis « La conservation communautaire des forêts et espaces naturels riches en biodiversité » en 2022. Les projets favorisant l'éducation et la sensibilisation environnementales en zone urbaine ou péri-urbaine des publics non-initiés ont également été privilégiés, ainsi que ceux concourant aux changements de pratiques ayant un impact positif sur l'environnement.



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMEROUN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Par ailleurs, deux thématiques transversales ont systématiquement été prises en compte pour l'étude des projets retenus : **l'inclusion et le renforcement des capacités de la jeunesse** ainsi que le rôle du projet en matière **d'égalité entre les femmes et les hommes**.

- **Guichet culturel**

Alors que le guichet traditionnel permet de subventionner, jusqu'à 50 000 € (32 797 850 FCFA), des OSC bénéficiant d'une expérience avérée (au moins 5 ans) en gestion de projet, le FSPI/PISCCA 2021-2022 a innové en introduisant **un guichet de financement réservé aux associations culturelles**, pour un montant compris entre 10 000 € (6 559 570 FCFA) et 20 000 € (13 119 140 FCFA). L'objectif ayant conduit à la création de ce guichet est double. Premièrement, il permet de mettre en œuvre des projets en lien avec les trois thématiques précédemment citées **à travers une approche de sensibilisation par les arts**, la culture étant à la base d'un changement des mentalités. De plus, il permet aux associations naissantes ou de petite taille **d'acquérir une première expérience en gestion de projet**, pour ensuite se structurer davantage et acquérir une plus grande légitimité auprès des bailleurs.

- **Zones géographiques**

En termes géographiques, aucune exclusion n'a été pratiquée. Néanmoins, le poste a pris en considération les zones d'interventions prioritaires en matière de développement pour le Cameroun et en particulier les régions anglophones. La dégradation des conditions sécuritaires a cependant rendu difficile la mise en œuvre de projets dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest – qui font par ailleurs l'objet d'un soutien humanitaire fort de la part de la France – à partir de 2022.

2) Modalités de sélection des projets

Toutes les OSC accompagnées dans le cadre du fonds PISCCA ont été sélectionnées au moyen de 2 appels à projets (AAP) :

- **AAP 2021 : 9 projets sélectionnés**

L'appel à propositions 2021 s'est déroulé en deux phases, démarrées avec deux mois de retard en raison du contexte sanitaire marqué par la pandémie de Covid-19 qui a fortement ralenti le processus. Au cours de la première phase, qui a duré deux semaines du 06 au 21 mars, les organisations de la société civile (OSC) étaient invitées à compléter un formulaire de candidature en joignant un budget



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMEROUN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

prévisionnel ainsi que des documents administratifs relatifs à leur organisation. La subvention sollicitée devait être comprise entre 40 000 € et 60 000 € sur une durée maximum de 10 mois en ce qui concerne le guichet traditionnel, et entre 10 000 € et 20 000 € sur une durée maximum de 08 mois pour le guichet culturel.

Plus de 250 dossiers ont été reçus et étudiés par la cellule PISCCA. À l'issue du processus de présélection, 9 projets ont été retenus pour la seconde phase, qui s'est déroulée du 22 mars au 10 avril 2021. Au cours de cette dernière, la cellule PISCCA s'est entretenue avec l'ensemble des responsables des projets sélectionnés afin d'obtenir des précisions et éclaircissement et/ou demander des réorientations.

Un comité de sélection finale, tenu le 10 mai et incluant des anciens bénéficiaires du PISCCA ainsi que des représentants de la Délégation de l'Union européenne, de l'Agence française de développement et de France volontaires, a retenu 9 organisations et projets pour bénéficier d'un financement global de 270 000 € (177 108 390 FCFA). Les conventions de financement ont ensuite été signées au mois de juillet et la formation à destination des bénéficiaires, qui a fait l'objet d'un questionnaire de satisfaction, s'est déroulée les 7 et 8 juillet.

- **AAP 2022 : 9 projets sélectionnés**

L'appel à proposition 2022 s'est étendu sur près de trois semaines, les organisations de la société civile camerounaises étant invitées à postuler selon les mêmes modalités qu'en 2021. La subvention sollicitée devait être comprise entre 30 000 € et 50 000 € sur le guichet traditionnel, et entre 10 000 € et 20 000 € sur le guichet culturel, les projets devant s'étendre sur huit mois maximum.

À l'issue de cet appel à projets, plus de 150 dossiers ont été reçus et étudiés par la cellule PISCCA, répartis assez équitablement entre les trois thématiques. Il convient par ailleurs de relever qu'un grand nombre de projets proposés via le guichet culturel entendaient traiter, à travers les arts et la culture, des trois problématiques identifiées comme prioritaires par le SCAC.

À la suite de la présélection d'une dizaine de projets, la phase d'entretiens avec les porteurs de projet a eu lieu du 24 janvier au 10 février 2022.

Un comité consultatif, qui s'est tenu le 18 mars en la présence de plusieurs opérateurs du ministère (IFC, AFD, France Volontaires) et de représentants de la société civile, a ensuite permis de sélectionner 9 projets, dont 4 financés sur le guichet culturel, pour un montant global de 267 000 € (175 140 519 FCFA). En amont de la signature des conventions de financement, fin mars, un des projets a finalement été remplacé par un autre à la suite du constat d'un dysfonctionnement au sein de l'association initialement pressentie. La formation pour les bénéficiaires de cette année s'est tenue les 16 et 17 mai et a précédé une cérémonie officielle de lancement des projets en présence de la presse et de nombreux partenaires de l'ambassade de France. En raison de la substitution de l'un des projets à un autre, celui-ci n'a commencé exceptionnellement que le 15 juillet 2022 pour s'achever dix



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMEROUN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

mois plus tard, tandis que les autres s'achèveront entre septembre et décembre 2022.

3) Bénéficiaires et projets sélectionnés

Le projet FSPI/PISCCA a bénéficié à 18 OSC camerounaises (associations et réseaux d'associations, groupements d'intérêt commun, organisations non gouvernementales) pour mener des projets de 5 à 10 mois de réalisation. La liste des associations retenues se trouve en annexe de ce document.

Il s'agira donc pour l'évaluateur d'apprécier les qualités des actions menées par ces 16 OSC, en tenant compte notamment de leur ancienneté, de leur expérience préalable et des progrès qu'elles ont accomplis pour se structurer tout au long de la mise en œuvre du projet, par rapport à leur situation antérieure.

Il convient de noter que les évaluateurs devront évaluer les actions de 3 types de projets :

- Les projets dont les activités sont terminées ;
- Les projets qui s'achèveront au cours de l'évaluation ;
- Les projets dont les activités ne sont pas encore terminées au moment de l'évaluation.

II- OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

En étroite collaboration avec la chargée de mission « société civile » de l'ambassade de France, le prestataire devra réaliser l'évaluation finale du FSPI/PISCCA par composante et dans sa globalité, au regard des termes de référence :

1) Évaluer les 18 projets portés par les OSC et initiés entre 2021 et 2022 :

- Apprécier leur efficacité : vérifier la conformité des résultats aux objectifs fixés en fonction des indicateurs ;
- Apprécier leur efficience : mesure des résultats par rapport aux montants dépensés ;
- Rendre compte de la qualité des réalisations, de leur durabilité et du renforcement de capacité des structures partenaires ;
- Vérifier la cohérence du projet dans le paysage local comme national, s'assurer qu'ils répondent aux besoins des populations locales ;
- Mesurer leur impact sociétal et économique ;
- Rendre compte de la visibilité des projets.

2) Évaluer la pertinence des projets mis en œuvre à destination de la société civile camerounaise dans leur globalité :



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMEROUN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Évaluer la qualité du processus d'instruction et de sélection des associations / projets ;
- Évaluer la qualité du programme de renforcement de compétence (formation et suivi individualisé) ;
- Mesurer la pertinence des projets (objectifs, orientations thématiques et géographiques, modalités d'intervention et de sélection des projets) au regard des besoins et du contexte identifiés et des priorités définies par l'ambassade de France.

3) Évaluer l'impact du PISCCA au Cameroun :

- Apprécier l'impact du PISCCA sur les thématiques retenues (protection de l'environnement, autonomisation des femmes, participation citoyenne) ;
- Apprécier l'impact du PISCCA sur le renforcement de capacités et la structuration des OSC bénéficiaires ;
- Mesurer la complémentarité du PISCCA avec d'autres initiatives similaires à destination de la société civile et soutenus par la France ou d'autres bailleurs.
- Mesurer la visibilité de l'action de l'Ambassade de France dans le cadre de cette initiative (image de la coopération française, connaissance du PISCCA par les populations bénéficiaires, les autorités, etc.) ;

4) Effectuer un bilan global et identifier des axes d'amélioration possibles

- Effectuer un bilan consolidé des résultats obtenus. Il comprendra :
 - o un historique succinct des activités réalisées en identifiant, au regard de ce contexte particulier, les événements ayant eu une incidence sur sa mise en œuvre et son niveau d'avancement ;
 - o une description des actions réalisées, du niveau d'exécution financière, du fonctionnement de la gouvernance du projet. Une explication des écarts éventuels par rapport aux prévisions est attendue.
 - o la reconstitution de la logique d'intervention effective du projet (tel qu'il a été effectivement mis en œuvre).
- À partir des résultats obtenus, des forces et faiblesses constatées, identifier les conditions de réussite d'un programme de ce type et analyser dans quelle mesure il peut-être répliqué (visée rétrospective).

III- MODALITÉS DE LA PRESTATION DEMANDÉE

1) Cadrage de la prestation

Après une première analyse de la documentation disponible, une réunion de cadrage entre le prestataire et le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMEROUN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

de France sera organisée dès le début de la prestation. Elle permettra de préciser les attentes du commanditaire, le champ et l'objet de l'évaluation, finaliser la démarche méthodologique et le référentiel de l'évaluation, et présenter la démarche méthodologique retenue. À l'issue de cette réunion (maximum une semaine après), une note de cadrage de la prestation, de 15 pages maximum, sera soumise pour validation au SCAC. L'ensemble de la documentation, et les contacts pour les entretiens, seront remis au consultant à l'occasion de cette réunion.

2) Collecte et analyses évaluatives

Afin de mener l'évaluation attendue, et suite à la validation de la note de cadrage par le SCAC, le cabinet organisera des rencontres avec l'ensemble des parties prenantes :

- Une rencontre avec les équipes de chaque porteur de projet, impliquées dans la mise en œuvre de ces derniers ;
- Une mission terrain sur un échantillon de projet (au moins 70% des projets mis en œuvre) ;
- Une rencontre avec les membres des comités de sélection des projets ;
- Une rencontre avec les autres bailleurs disposant de dispositifs d'appui des initiatives des organisations de la société civile nigérienne.

Le SCAC s'engage également à mettre à la disposition des évaluateurs l'ensemble de la documentation relative à la sélection, au suivi et à la mise en œuvre des projets.

3) Livrables et calendrier

La réunion de cadrage pourra se tenir la semaine **du 2 août 2022**, suite à laquelle une note de cadrage sera produite. Suite à sa validation, la collecte d'information pourra débuter à partir du **12 août 2022**.

Un rapport provisoire de l'évaluation devra être présenté au SCAC au plus tard **le 30 septembre 2022**. Le projet de ce rapport ne dépassera pas 30 pages, hors annexes. Ce rapport fera l'objet d'une réunion au SCAC divisée en trois temps :

- Une critique du rapport et une liste de commentaires à intégrer dans la version finale ;
- Une analyse détaillée des conclusions en réponse aux questions posées ;
- Une discussion autour des recommandations proposées par le prestataire.

La version finale sera remise au plus tard le **15 novembre 2022**. Son format ne devra pas dépasser 50 pages hors annexes. Il comprendra une partie conclusive qui sera structurée autour de deux axes : (i) les principales conclusions sur les axes d'évaluation et les enseignements qui s'en dégagent ; et (ii) les recommandations pour le SCAC de l'ambassade de France à Yaoundé, notamment sur les moyens de



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMEROUN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

consolider ou rendre autonome dans leur fonctionnement les OSC destinataires de ce FSPI. Une fiche par projet d'une page recto-verso maximum sera également incluse en annexe.

Le **calendrier prévisionnel** de l'évaluation est le suivant :

Etape	Date ou période
Date limite de dépôt des offres	27/07/2022
Sélection du consultant	29/07/2022
Réunion de cadrage	02/08/2022
Remise de la note de cadrage	09/08/2022
Validation de la note de cadrage	12/08/2022
Remise du rapport provisoire	30/09/2022
COFIL sur le rapport provisoire	05/10/2022
Remise du rapport final et organisation d'une restitution publique	Semaine du 14/11/2022

4) Pilotage de l'évaluation

Des rencontres complémentaires avec les parties prenantes du FSPI/PISCCA pourront avoir lieu si nécessaire et si celles-ci sont disponibles. Le SCAC, dans les limites de ses disponibilités, a pour fonction de faciliter la mission d'évaluation (accès aux contacts et informations), de permettre l'expression de la variété des points de vue, d'apporter des éclairages utiles aux consultants et de commenter les rapports produits par l'équipe d'évaluation, sachant que cette dernière reste seule responsable du contenu et de la qualité du rapport final.

IV- SÉLECTION DU PRESTATAIRE ET MODALITÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

1) Sélection du prestataire

La sélection s'effectuera sur la base des critères suivants :

- Exposé de la problématique et compréhension du sujet ;
- Pertinence de la démarche méthodologique proposée ;
- Qualifications, expériences, savoir-être et compétences du cabinet et des consultants ;
- Montant total de la prestation ;
- Justesse des tarifs des prestations par rapports aux prix pratiqués pour des prestations similaires au Cameroun ;



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMEROUN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2) Budget

Le budget maximum disponible pour cette prestation s'élève à 12 463 183 FCFA, comprenant la livraison de toutes les études et prestations, objet du contrat de prestation de service (toutes taxes comprises). Ce montant inclut l'ensemble de la prestation, y compris voyages et déplacements, honoraires, prises en charge divers, éventuels imprévus ainsi que l'organisation intégrale de l'atelier public de restitution des résultats.

3) Modalités de réponses

L'offre technique et financière devra parvenir au SCAC de l'Ambassade de France au Cameroun, par voie électronique au **plus tard le 27 juillet 2022**. Les messages devront être envoyés à l'attention de Clémence CHEVALIER à l'adresse clemence.chevalier@diplomatie.gouv.fr et porter la mention « Évaluation du PISCCA 2022 » en objet.

ANNEXE 1 – Projets retenus en 2021 et 2022

Projets retenus pour un financement au titre du programme PISCCA 2021 :

N°	Nom du projet	Thématique	Zone géographique et durée	Principaux bénéficiaires	Montant total (FCFA)	Montant sur enveloppe PISCCA
1	Plaidoyer pour l'intégration et le renforcement des capacités des femmes notables auprès des cours des chefferies traditionnelles supérieures des Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord Association des femmes et des filles de l'Adamaoua (AFFADA)	Droits des femmes	Adamaoua, Nord, Extrême-Nord 09 mois	Femmes du septentrion et notables des chefferies traditionnelles	35 714 286	30 000 000
2	ALL FOR HER – A4H Citoyen Pour la Mémoire du Cameroun (CPMC) en consortium avec la Fondation Conseil Jeunes (FCJ)	Droits des femmes	Adamaoua, Nord, Extrême-Nord 07 mois	Communautés locales, leaders traditionnels et religieux	30 618 253	24 999 999
3	<i>Using Formative Research and Social Marketing to Decrypt and Fix a Wicked Problem in Conflict Affected Cameroon: The Case of Using Innovation, Technology and Best Practices in Sexual Gender Based Violence.</i> Effective Basic Services (eBASE) Africa avec l'association Samariya et Approche participative, développement, santé de proximité	Droits des femmes	Est, Extrême-Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest 10 mois	Femmes, enfants, personnes issues de groupes indigènes, personnes handicapées et personnes déplacées	38 024 700	29 925 000
4	Regard de femmes : 180° de plus Association Mis Me Binga (MMB)	Culture – genre	Centre 06 mois	Associations œuvrant pour les droits des femmes	13 140 135	10 000 000
5	Création d'une coopérative de Production biologique de Miel du Parc National de Campo-Ma'an – Projet 2CPM Appui pour la Protection de l'Environnement et le Développement (APED)	Environnement et biodiversité	Région Sud 10 mois	Communautés locales et autochtones riveraines du Parc	36 666 667	33 000 000
6	Sécurisation des terres pour la valorisation des produits forestiers non ligneux en vue de l'amélioration des moyens d'existence de la communauté Baka de Bifolone autour de la Reserve de Faune du Dja Tropical Forest and Rural Development (TF-RD)	Environnement et biodiversité	Est 10 mois	Communautés Bakas de Bifolone	27 777 778	25 000 000
7	Jeanne d'Arc ou Mes hommages Mesdames : Douala et les violences sexuelles et sexistes Association Koz'Art	Culture – genre	Littoral 07 mois	Femmes victimes de violences sexuelles, jeunes en décrochage scolaire ou au chômage	9 087 000	6 500 000
8	Séance de formation et multiplication en technique de théâtre radiophonique pour les jeunes filles et garçons de la région du nord Zouria Théâtre	Culture – genre	Nord-Cameroun 05 mois	Membres d'associations féminines, auditeurs de radios communautaires	11 110 000	9 999 000

9	Garnering and coordinating stakeholder support for the protection of the Ebo forest, Cameroon Ebo Forest Research Project (EFRP)	Environnement et biodiversité	Littoral 6 mois	Communautés locales de la forêt d'Ebo et organisations de la société civile présentes dans cette région	16 868 648	12 068 618
---	---	-------------------------------	--------------------	---	------------	------------

Projets retenus pour un financement au titre du programme PISCCA 2022 :

N°	Nom du projet	Thématique principale	Zone géographique et durée	Principaux bénéficiaires	Montant total (FCFA)	Montant sur enveloppe PISCCA
1	<i>Amplifying voices and enhancing capacities for active participation in local governance and decentralized development cooperation in Cameroon (AVEC - LOGOV Project) – Phase 2</i> Network for Solidarity, Empowerment and Transformation for All (NewSETA)	Citoyenneté, jeunesse et démocratie locale	Nord-Ouest, Sud-Ouest, Ouest, Littoral, Centre, Est 08 mois	Jeunes leaders d'OSC, élus et membres du personnel de conseils municipaux	28 885 000	26 000 000
2	<i>Youth and disability inclusion in local governance in the South West region of Cameroon</i> Reach Out	Citoyenneté, jeunesse et démocratie locale	Ouest 10 mois	Personnes en situation de handicap, femmes victimes et survivantes de VBG, élus locaux	40 286 375	31 099 375
3	Transformer les relations de pouvoir basées sur le genre et promouvoir la bonne gouvernance, les droits et la participation politique des femmes dans trois (3) municipalités de la région de l'Ouest dans le cadre de la décentralisation au Cameroun. Association de lutte contre les violences faites aux femmes – antenne de l'Ouest (ALVF-Ouest)	Participation citoyenne et politique des femmes	Ouest (Foumban, Bandjoun, Bafang). 06 mois	Femmes et membres des communautés des municipalités cibles	35 358 402	26 238 270
4	Mise en place d'un système de gestion intégré des ressources naturelles du parc marin « Manyangue na Elombo Campo » en collaboration avec les communautés locales Association TUBE AWU	Environnement et Biodiversité	Sud, parc marin Campo 08 mois	Femmes dans l'héliciculture, pêcheurs et élèves.	37 760 800	26 210 800
5	Communautés, femmes rurales, gouvernance forestière et développement communautaire en périphérie autours des aires protégées de la faune et des autres titres du domaine forestier permanent du Mbam et Kim Écosystèmes et Développement (ECODEV)	Environnement et biodiversité	Centre (département du Mbam et Kim) 08 mois	Populations locales	30 249 175	26 237 175
6	Filles et garçons... mêmes droits mêmes devoirs	Culture –	Centre	Écoliers du primaire, collégiens,	15 393 889	9 838 889

	Cercle de lecture et d'animation culturelle de Yaoundé (CLAC Yaoundé)	citoyenneté, genre	08 mois	lycéens, jeunes adultes		
7	Women Do It All – WOMENDIA FOR ART Patrie Art	Culture – genre	Centre 06 mois	Étudiantes, entrepreneuses et femmes de la société civile	14 465 000	9 839 000
8	Action contre les inégalités de genre dans le milieu musical et les violences faites aux femmes Scène d'Ébène	Culture – genre	Centre 05 mois	chanteuses camerounaises et africaines, manageuses d'artistes, opératrices culturelles et responsables d'associations culturelles.	16 112 800	9 838 000
9	Cultures et territoires Théâtre en Folie	Culture – citoyenneté, genre, environnement	Centre 08 mois	Populations des quartiers de Yaoundé et ses environs, étudiants, jeunes artistes, chefs de bloc et de quartier	13 792 000	9 839 000

ANNEXE 2 – TABLEAU D’OFFRE FINANCIERE

Offre financière : Décomposition du Prix Global et Forfaitaire			
Nom de la Société		SIRET	

Nom Expert 1	Nom Expert 2	Nom Expert 3		
Montant par jour				

1- Phase de Cadrage	En Nb de jours					Total Nb de jours	Montant HT
Sous-total (1)							

2 - Phase de collecte et d’analyse	En Nb de jours					Total Nb de jours	Montant HT
Sous-total (2)							

3 - Finalisation	En Nb de jours					Total Nb de jours	Montant HT

4- Autres frais							Montant HT

Total Nb de jours	
Coût total (ST 1 + 2 + 3+4) HT	
Coût total TTC	